

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 18 juin, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 juin 2018

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	9
Votants	10

Présents : Messieurs Léon-Bernard CLAESEN, Aimé MEDALE, Maurice ALIBERT, Michel SERRES, Mesdames Monique CATEL, Sylvie CONSTANT, Danielle MOUTRAY, Jacqueline TOLOSANA, Monsieur Bernard THIRIONET

Absents ou Excusés : Monsieur Didier ANDRAL
Monsieur Didier ANDRAL donne pouvoir Madame Jacqueline TOLOSANA

Monsieur Aimé MEDALE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire
Délibération : 2018-06-18

Objet : Décision modificative – Régularisation pour le règlement du FPIC 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau concernant la répartition du FPIC pour 2018 et les montants définitifs concernant la Commune. Les crédits prévus au budget 2018 soit 3383€ (basés sur le montant réglé en 2017), n'étant pas suffisants, il convient de voter une décision modificative afin de régler le montant de 3 584 € dû au titre de l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de la décision modificative suivante, sur le budget de l'exercice 2018.

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
014	739223				Fond de Péréquation des Recettes Fiscales Communales	201.00
Total						201.00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
022	022				Dépenses imprévues	- 201.00
Total						- 201.00

Fait et délibéré à Saint Projet, les jours, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire, Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180618-2018-06-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2018
Publication : 19/06/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

